

Schindler Holding SA

Convocation à la 80e Assemblée générale ordinaire

Mercredi, le 26 mars 2008 à 16.30 h, au KKL Luzern (Kultur- und Kongresszentrum Luzern), Europaplatz 1, Lucerne

Ordre du jour

- 1 a) Approbation du 80e rapport annuel, des comptes et des comptes de groupe annuels 2007 ainsi que prise de connaissance des rapports de l'Organe de révision et du réviseur des comptes de groupe
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport annuel, les comptes et les comptes de groupe annuels.
- 1 b) Rapport de rémunération 2007
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de prendre connaissance affirmativement du rapport de rémunération.

-
2. Décision relative à l'emploi du bénéfice résultant du bilan
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice résultant du bilan 2007:

Bénéfice de l'exercice comptable 2007	CHF 874'205'000.–
Bénéfice reporté de l'année précédente	CHF 11'342'509.–
A disposition de l'Assemblée générale	<u>CHF 885'547'509.–</u>
Dividende de CHF 1.60 brut par action nominative et bon de participation (année précédente CHF 1.30)	CHF 199'207'360.–*
Attribution aux autres réserves	CHF 675'000'000.–
Report à nouveau compte	CHF 11'340'149.–
Total	<u>CHF 885'547'509.–</u>

* Le montant nécessaire à titre de dividende couvre toutes les actions nominatives et tous les bons de participation en circulation. Les titres en propre possession de la Société au moment de la déclaration du dividende n'ont pas de droit de dividende. Le montant indiqué à titre de dividende peut donc diminuer en conséquence.

-
3. Décharge des membres du Conseil d'administration et de la direction
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'accorder décharge pour l'exercice comptable 2007 à tous les membres du Conseil d'administration et de la direction.

4. Elections

- 4.1 Réélection de membres du Conseil d'administration
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection des membres actuels suivants pour la durée des fonctions de 3 ans:
 - Prof. Dr. Pius Baschera, Zürich
 - Luc Bonnard, Hergiswil
 - Dr. Hubertus von Grünberg, Hannover
 - Alfred N. Schindler, Hergiswil
 - Dr. Jenö C.A. Staehelin, Hergiswil
 - Robert Studer, Schönenberg.
- 4.2 Réélection du président du Conseil d'administration
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection de Monsieur Alfred N. Schindler, Hergiswil, comme président du Conseil d'administration pour la durée des fonctions de 3 ans.

-
5. Election de l'Organe de révision et du réviseur des comptes de groupe pour l'exercice comptable 2008
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire ERNST & YOUNG SA comme Organe de révision ainsi que comme réviseur des comptes de groupe pour l'exercice comptable 2008.

6. Réduction du capital et modification des statuts

- 6.1 Réduction du capital-actions
– A la suite du programme de rachat d'un maximum de 10% du capital nominal commencé le 3 janvier 2007 et des actions nominatives rachetées sous ce programme de rachat, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale
– de réduire le capital-actions actuel de CHF 7'356'820.- à CHF 7'245'120.- par élimination de 1'117'000 actions nominatives propres d'une valeur nominale de CHF 111'700.-, et
– de constater comme résultat du rapport de révision que les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions, et
– de modifier l'Article 4 alinéa 1 des statuts comme suit (**modifications marquées**):
«Le capital-actions s'élève à **CHF 7'245'120.-**. Il est divisé en **72'451'200** actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.10 (10 centimes) chacune.»
- 6.2 Réduction du capital-participation
– A la suite du programme de rachat d'un maximum de 10% du capital nominal commencé le 3 janvier 2007 et des bons de participation rachetés sous ce programme de rachat, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale
– de réduire le capital-participation actuel de CHF 5'093'640.- à CHF 4'925'690.- par élimination de 1'679'500 bons de participation propres d'une valeur nominale de CHF 167'950.-, et
– de constater comme résultat du rapport de révision que les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-participation, et
– de modifier l'Article 7 alinéa 1 des statuts comme suit (**modifications marquées**):
«Le capital-participation s'élève à **CHF 4'925'690.-**. Il est divisé en **49'256'900** bons de participation au porteur entièrement libérés d'une valeur nominale de CHF 0.10 (10 centimes) chacun.»

Le rapport de gestion 2007 avec les comptes et les comptes de groupe annuels, les rapports de l'Organe de révision ainsi que du réviseur des comptes de groupe peuvent être consultés au siège de la Société à 6052 Hergiswil NW et sur internet sous www.schindler.com dès le 28 février 2008.

La lettre de convocation avec l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration, la carte d'admission et le matériel de vote y compris, le Communiqué de presse du 28 février 2008 et la carte de commande pour le rapport de gestion 2007 sont envoyés aux **actionnaires** le 28 février 2007.

Ne peuvent participer à l'Assemblée générale et y exercer leur droit de vote que les actionnaires nominatifs inscrits le 19 mars 2008 (date de référence) au registre des actions comme ayant droit de vote.

Les points suivants s'appliquent à la représentation:

- Si vous désirez donner procuration à un organe de la Société, veuillez nous faire parvenir jusqu'au 19 mars 2008 au plus tard la carte d'admission munie de votre procuration en blanc. Dans ce cas, votre représentation s'effectuera dans le sens des propositions du Conseil d'administration.
- Comme personne indépendante au sens de l'art. 689c CO nous avons désigné Me. Beat Zelger, docteur en droit, avocat et notaire, Alter Postplatz 6, 6370 Stans. Si vous désirez donner procuration à Me. Zelger, veuillez lui faire parvenir directement votre procuration et des instructions éventuelles jusqu'au 19 mars 2008 au plus tard. A défaut d'instructions divergentes par écrit, Me. Zelger consentira aux propositions du Conseil d'administration.
- Si vous désirez donner procuration à un autre actionnaire ou à un représentant de dépôt, vous êtes priés de remplir la procuration qui figure au verso de la carte d'admission et de la transmettre directement au représentant.

Cette publication fait également office d'annonce aux **participants** selon l'art. 656d al. 1 CO. Les participants peuvent obtenir le rapport de gestion 2007 avec les comptes et les comptes de groupe annuels, ainsi que les rapports de l'Organe de révision et du réviseur des comptes de groupe auprès de Schindler Management SA, Corporate Communications, 6030 Ebikon. Il est possible de consulter les décisions de l'Assemblée générale au siège de la Société à 6052 Hergiswil NW du 27 mars au 11 avril 2008.

6052 Hergiswil, le 28 février 2008

Schindler Holding SA

Président du Conseil d'administration
A.N. Schindler

Vice-président du Conseil d'administration
L. Bonnard



Schindler